L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 27 MAI 1888. — 61ème Année

LA VIEILLE

NOUVELLE.

Sur le chemin creux qui remonte vers les bois, le soir lentement tombe. Les oiseaux de jour sont couchés, les oiseaux de nuit commencent à sortir, les chauves-souris tournent en rond. Un bruit de sabots trainards écrase les cailloutis du chemin, un être étrange apparaît, il s'avance d'une marche lasse et courbée. Un homme?.... Une femme?.... Il porte sur l'épaule, ce fantôme incertain, une lourde houe terreuse, les loques d'un vieux jupon s'effrangent à mi-jambes sur son corps et le morceau de toile bleue, rapiécé, qui emprisonne le buste semble avoir été un corsage.

C'est la vieille Boncart. Tout le monde la connait bien, dans le pays. Elle habite hors du village, loin de toute maison, au coin du bois. Cette masure en ruines, dont un pan de mur est écroulé dans l'herbe, c'est sa demeure. Et tout en allant d'une démarche éclopée, elle geint, la pauvre vieille: "Aïe! ma jambe.... Aïe! mon dos...." Plainte chevrotante et résignée. Songez donc! soixante-quinze ans passé, et, depuis l'enfance, chaque jour, en toute saison, sans trève ni repos, travailler à la terre comme un homme!

Elle arrive enfin, elle tire le loquet de sa porte. La nuit est tout à fait venue, au delà du seuil on n'y voit goutte. Elle entre, jette son outil dans un coin, cherche quelque chose à tâtons. Un frottement, un point de feu, l'allumette flambe, la chandelle est allumée et éclaire l'intérieur du logis. Misère! Un sol inégal, des murs nus, noirs de crasse et de fumée, un plafond délabré. Dans le coin le plus reculé, le lit; quatre pieux enfoncés en terre, une planche clouée dessus, pour matelas un tas de paille, de feuilles sèches ramassées au bois, pour draps une toile de sac. Son corps de vieille a marqué là son creux, comme un corps de bête sur la litière d'une bauge. Le reste du mobilier se compose d'une table, d'un banc, de quelques ustensiles de ménage et de cuisine.

Elle s'est laissée tomber sur le banc, les coudes aux genoux, le dos cassé. Un bon quart d'heure elle reste là, goûtant le premier repos de sa journée de travail. Faut pourtant bien souper, tout de même, la fatigue n'empêche pas la faim, et depuis ce matin elle n'a mangé, sur le coup de midi, assise à même la terre au milieu des champs, qu'un croûton dur emporté dans la poche. Avec effort elle se relève. "Aïe! mon dos...." Les jambes sont raides, de lancinantes douleurs mordent l'échine. Au coin de la cheminée reste un demi-fagot. Branche à branche elle prend le bois, le casse sur son genou, le dispose au foyer. Tout cela se fait péniblement, à long temps, avec une maladresse d'articulations soudées. Puis, c'est le chaudron qu'il faut emplir d'eau et pendre à la crémaillère. Elle peut se rasseoir, maintenant. Elle retombe sur le banc, devant la flambée qui la réchauffe et lui fait du bien. C'est si bon, le feu!

Du fond de sa poche elle a tiré trois grosses pommes de terre, toutes souillées encore de la boue des champs d'où elle les a arrachées tantôt, et elle commence à les pelurer, toujours avec la même lenteur.

* * *

Brusquement, la porte s'ouvre.

—C'est moi, la tante.

Un grand gaillard est entré et reste là, debout, devant la table. Face plate à nez court, pommettes larges, forte mâchoire. Le visage sans barbe n'indique pas d'âge précis: peut-être trente ans, peut être quarante. Il rit, d'un rire bruyant et bête, qui découvre de larges et solides dents.

Il est vêtu d'une blouse, d'un pantalon de drap usé, coiffé d'une casquette noire en arrière de la tête. Aux pieds, des souliers ferrés noués de ficelles. Les épaules sont larges, le corps trapu, les membres forts. Un gars qu'on n'aimerait pas à rencontrer la nuit, par les chemins, type de rôdeur ou de braconnier plutôt que de paysan.

A son entrée, la vieille a relevé la tête.

—C'est toi, vaurien. Qué que tu veux?

Il rit toujours, se balance d'une jambe sur l'autre sans trouver son aplomb, ses yeux sont troubles et clignotent en regardant la chandelle. Il répond d'une voix d'ivresse.

—Vous voir, donc.... Y a si longtemps qu'on s'est vu.... Je me suis dit: tiens, je vas voir comment va la tante.

Mais la tante garde une figure renfrognée et défiante.

—T'es peut être ben venu pour fleurer la marmite et me manger mon souper! Si c'est ça, tu t'en peux retourner. Y a rien pour toi ici.

Il voit sur la table les trois pommes de terre. Cette maigre pitance ne le tente pas.

—Vot'souper!.... J'en voudrais pas pour mon chien.

Il s'avance d'un pas et, brutal, ne riant plus:

—J'ai besoin de deux francs.... quarante sous.... faut me les prêter.

La figure de la vieille s'est figée dans une expression d'impassible indifférence.

—Entendez-vous, la tante!...., quarante sous..., on vous les reudra plus tard, un de ces jours.

Lentement, elle lève sur lui ses petits yeux gris, puis elle branle la tête.

—Je les ons point.

—Faut pas me conter d'histoires Vous avez travaillé aujourd'hui. On vous a payé vot' journée.

Mais elle s'obstine dans son refus et ses dénégations.

—Je les ons point.... On m'a rin payé.... Et de reste, je les aurais-t-y qu'ils ne seraient point pour toi.

—Voyons, la tante, un bon mouvement.

De nouveau elle fit non de la tête.

—Rin que vingt sous!

Encore non.

—Je suis vot'neveu, pourtant.

—Brigand, grommela la vieille.

—Vot'seul parent, comme qui dirait vot'héritier, quoi!

—Voleur!

Alors il s'emporta, tendit le poing vers elle.

—Si vous les voulez point donner, je vas les prendre. Je sais où qu'y sont, dans vot' sabot.

Il allait se ruer, mais elle était sur ses gardes.

Elle étendit le bras, prit une grand cuillère à pot pendue sur le côté de l'âtre. L'eau bouillait dans le chaudron. Elle plongea la cuillère et d'un seul coup lui lança en pleine figure la gerbe fumante. Il poussa un hurlement de supplicié, un rugissement de bête fauve, et, vaincu par la douleur, d'un seul bond s'élança dehors.

* * *

La vieille, après cette fuite, resta le cou tendu, écoutant la galopade décroissante des gros souliers ferrés dans la nuit. Quand elle n'entendit plus rien, elle eut un ricanement de méchante joie. Comme il sautait! Un diable arrosé d'eau bénite! La leçon était bonne, il n'y reviendrait pas de sitôt.

Après qu'elle eut remis au clou son arme singulière, elle se leva, toujours se frottant le dos, pour aller fermer la porte. Il n'y avait qu'un simple loquet. A demi-voix, elle murmura:

—Faudra que j'y mette une barre, tout de même. C'est pas sûr!....

Puis, elle revint à son banc. Tranquille, comme si rien ne s'était passé, elle coupa ses pommes de terre en morceaux, les jeta dans le chaudron avec une poignée de sel. Penchée en avant, elle regardait le feu. La douce chaleur de la flamme ranimait un peu de vie dans sa pauvre cervelle pétrifiée. Elle se mit à pleurer....

Vieille, édentée, ridée, chassieuse, loqueteuse et geigneuse comme la voilà, telle toujours a-t-elle été? Il lui revient souvenance, en cette heure de solitude, d'un temps d'autrefois bien différent du temps présent, mais si lointain! Elle était belle fille, alors, les amoureux lui couraient après, et c'était un beau gars celui qu'elle avait choisi, l'âge venu de se marier. Ebrancheur de son état et pas plus riche qu'elle. Rien à eux que leur courage à la peine et leurs deux paires de bras. On avait vécu, tout de même. Un seul chagrin: pas d'enfants. Au bout de vingt ans de ménage, le grand malheur était arrivé. Avait-elle assez pleuré, gémi, sangloté, lorsqu'on le lui avait rapporté en si pitoyable état, son homme, tombé du faîte d'un arbre, tué sur le coup.... Et maintenant encore, à ce souvenir, de ses paupières clignotantes deux toutes petites larmes sortaient, dernières gouttelettes d'une source tarie, maigres larmes de vieillesse vite perdues et séchées aux creux profonds des rides.

Seule elle était restée, n'ayant plus de parenté qu'une sœur plus jeune qu'elle, veuve elle aussi, et qui mourait l'an d'après, laissant un bambin de quatre ans.

La mère Boncart avait recueilli son neveu. Mais qu'elle en avait eu, du mal, pour élever cet enfant! En avait-elle fait, de ces rudes journées de travail, aux champs sous l'ardent soleil d'été comme sous les froides pluies d'automne, l'hiver en forêt à la récolte du bois mort. Pour la vie elle en avait gardé le dos voûté, les mains tordues, d'avoir, l'onglée aux doigts, trimbalé tant de fagots plus lourds qu'elle.

A cet âge de quatre ans, déjà c'était un mauvais diable, ce petit qu'elle avait voulu faire sien. Menteur, méchant, gourmand, tous les défauts en germe. En grandissant, ce fut bien pis. On le redoutait dans le pays comme la peste, il dévalisait, la nuit, les poulaillers; il mit un jour le feu aux gerbiers d'une ferme. A vingt ans, la conscription le prit. Bon débarras! s'il avait seulement pu ne jamais revenir! Il revint pourtant, après avoir, deux fois condamné par les conseils de guerre, plus que doublé son temps dans les compagnies de discipline.

Travailler, gagner sa vie? Il riait bien quand on lui parlait de ça. Son lot, à lui, était de courir les filles et les cabarets. Mais ça coûte bon de s'amuser, et le braconnage est un métier qui ne rapporte pas tous les jours. Dans les premiers temps il avait trouvé moyen, moitié de gré, moitié de force, de dévaliser la tante des quelques sous qu'elle gagnait encore. A la fin elle s'était lassée. C'était-il à elle, voyons, de nourrir ce feignant-là? Et quand elle serait tout à fait percluse! Quand elle ne pourrait plus tenir un outil? S'il ne lui restait miette de ce pauvre argent gagné à si grand'peine, lui faudrait-il donc s'en aller mendier par les routes?

* * *

Ses pommes de terre cuites, elle les retira du feu. Son souper ne fut pas long. Une fois repue, se sentant bien lasse, elle n'eut plus d'autre idée que de s'aller coucher. Mais avant il fallait mettre en sûreté l'argent gagné par son travail du jour. Car son gueux de neveu ne s'était pas trompé. On lui avait payé sa journée faite. Quarante sous. Juste la somme qu'il demandait. Elle se baissa, prit son sabot. Ses vieux doigts fouillèrent tout au fond. Elle en sortit la pièce, une pièce d'argent presque neuve qui brillait à la chandelle. Elle la regardait, la tournait et la retournait. Finalement, avec une tendresse d'avare, elle la baisa. Puis elle alla droit au lit. Son bras plongea par un trou dans la paillasse. Elle cachait là le vieux chausson qui lui servait de bourse, déjà tout gonflé de pièces et de gros sous. Elle allait ajouter la pièce nouvelle au magot, quand un ricanement, derrière elle, la fit se retourner toute saisie.

Il était là. Sans qu'elle s'en doutât, sans qu'elle l'entendît, il était rentré, marchant pieds nus. Il ricanait, et les rougeurs de brûlures qui zébraient sa face lui donnaient une expression diabolique et sinistre. Il tenait le hoyau, tout terreux encore, que la vieille, en rentrant, avait jeté dans un coin. Il s'avança, le bras levé. Elle le suivait avec des yeux fous, paralysée de peur, la bouche ouverte sans pouvoir crier. Le coup fut terrible, asséné avec un "han" de bûcheron. Elle fléchit, le crâne défoncé, et tomba à la renverse sur son misérable grabat. Ses doigts crispés tenaient encore le chausson. Il l'arracha brutalement à son étreinte d'agonie, puis un long moment la regarda, sans trouble ni remords. Elle ne bougeait plus. Son compte était réglé, pas besoin de redoubler.

Il allait partir, il se ravisa. Comment faire disparaître les traces du crime? Creuser un trou pour cette carcasse? La charger à dos et l'emporter loin, bien loin, au plus épais de la forêt? — Trop long à creuser, le trou; trop lourde à porter, la vieille. Mieux que cela. Il prit dans l'âtre un tison flambant et mit le feu sous le matelas de paille et feuilles sèches. Une épaisse fumée se dégagea d'abord, puis jaillit une flamme claire. Alors, l'assassin partit, et, rapidement, devala sous bois.

* * *

Quelle belle clarté cela fit, vers la minuit, l'incendie de la masure à la mère Boncart! Il n'y avait pas de vent, la flamme montait très haut, droit dans l'air.

Le village dormait. Les aboiements d'un chien finirent pourtant par donner l'éveil. Le cri "au feu" retentit dans la nuit. Les gens se levèrent, s'assemblèrent en hâte, et les premiers prêts, munis de seaux, de longues perches, de haches, de cordes, partirent en troupe par le chemin montant.

La maison n'était plus qu'un brasier. Rien à faire qu'à regarder brûler. Au petit jour, d'autres arrivèrent. Tout le village venait, hommes, femmes, enfants, par curiosité, pour voir. Le neveu était là, lui aussi. Il racontait qu'il s'était brûlé la figure et les mains en voulant affronter le feu pour sauver sa tante. Il montrait ses brûlures, il fallait bien le croire.

Quand le monceau de décombres fut assez refroidi, des hommes fouillèrent à coups de pioche pour chercher les restes de la vieille. Ossements calcinés, charbons humains, débris de toute sorte, les déblayeurs, pressés, firent bonne mesure au cercueil et ramassèrent le tas à la pelle.

LÉON ALLARD.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie		$185,875 30
Primes sur les risques de mer		6,577 07
Primes sur les risques de rivières		4,703 65
Total des primes		$197,156 02
Moins les primes non échues		54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	3,078 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 95
Billets recevables	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé pardevant moi e 13me jour du mois de juin 1887.

N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith'	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti,
Alden McLellan	

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 26 mai 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$833,901 00	$118,593 00
Même temps la semaine dernière	1,292,370 00	279,737 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	74¾	
Pièces de 5 francs	..@	
Pièces de 20 francs	$3,80@	3,90
Souveraine	4,80@	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50@	----
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	....@	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c par pes	
20 marcs prussiens	4,60@	4,75
Or de la Californie	78 0/0 0/0 esc	
Or américain, poids léger	95@	97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Papier exceptionnel		7
do A1		—@8
Prêts sur garanties collatérales		4@5
Time do do		5@6
Papier hypothécaire		7@8

New York—Taux de l'argent à 2 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 99 3/16 à 99¼; argent en lingots 41⅞; U. S. 4's 129¾.

Paris—Rentes, 82.90.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial	95 5/16

Le STERLING est ferme.

Connaissement de navire A1 clear	485½@486¼
Traites de banques	488
Soixante jours	

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce	5,20⅝
Traites de banques	5,16⅞
Soixante jours	

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce à 75c. de prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

11 actions du Waterworks Co	62
14 ..do......do......do	61⅞
25 ..do......do......do	61⅜
11 ..do......do......do	61⅝
10 actions du Carrollton RR. Co	80
10 ..do......do......do	79½

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

8 actions Mechanics & Traders Ins Co.	112½

Après l'appel de 2 p. m.

$2,000 Louisiana 4's (8 June)	91¼
$2,000 Louisiana 4 s	91¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	9	10
Canal & Banking Co	100	147	150
Citizens	100	40½	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	158	162½
Hibernia National	100	153	158½
Louisiana National	100	149	....
Metro. Loan & Savings	100	....	121½
Mutual National	100	128½	132½
N O National	100	....	....
Peoples	50	61⅛	66
State National	100	108	109
Union National	100	110½	....
Whitney National	100	165	175
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	34½	39¾
Factors and Traders Ins	100	54	56½
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	109	115
Hibernia Ins	100	65½	67½
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	....	....
Merchants Mutual	100	49½	51½
Mechanics' and Traders	100	111¾	114½
N Orleans Ins As	30	14¾	....
N Orleans Ins Co	50	19	20½
Sun Mutual Insurance	100	....	125
Southern Ins Co	100	83	85½
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	79	80½
Crescent City	100	82	....
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	101¾	102½
Orleans	50	54	61½
St-Charles Street	50	65½	69
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	33⅞	34¼
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	115
Louisiana Ice Man Co	50	9	10¾
Louisiana State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	81½	82½
N O Waterworks Co	100	61⅝	62½
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	36	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		91½	91⅞
Three (Baby bonds)		....	54
Bons de ville.			
Premiums		133	133⅞
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
.. Crossman		....	....
Consolidated Extended		....	....
Crossman		111⅞	112¼
Extended 6's		....	....
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0/0 certificates		103¼	....
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		103½	104½
City 5		98¾	100¼
City 7's old		113¼	115¼
.. new		116	118
.. gold		137	145
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
U S 4 0/0		127	....
Canal & C alb. St RR mort		....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
.. new		....	....
N O City RR Co mort		120	124
St-Charles St RR mort		....	....
N O Waterworks Co mort		....	....
La Ice Mfg Co mort		104	112
Levee & Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		....	....
State Warrants Ordin. 1885		....	80
do do de 1886		45	50
do do de 1887		....	....
do do do 1888		....	....
Police Cts		....	....
School Cts		....	....
City Scrip, old		....	....
.. new		....	....
Jan. In. Cts. on State Consols		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		....	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		46	....
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1500 balles, comprenant 200 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est calme et facile.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, 100 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7¼	7¼	7¼
Ordinary	7⅞	7⅞	7⅞
Good Ordinary	8⅛	8⅛	8⅛
Low Middling	9	9	9
Middling	9⅛	9⅛	9⅛
Good middling	9⅞	9⅞	9 15/16
Middling Fair	10¼	10¼	10 5/16
Fair	11	11	11 1/16

FUTURS.

Calmes et stables.

Mai nom.; juin 9.35 à 9.36; juillet 9.40 à 9.41; août 9.40 à —; septembre 9.09 à 9.10; octobre 8,91 à 8,92; novembre 8.86 à 8.87; décembre 8,88 à 8,89; janvier 8.96 à 8,97; février 9,05 à 9,07; mars 9,15 à 9,17.

Les ventes comprennent 28,700 balles

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅛; à Galveston 9 7/16; à Mobile à 9⅜; à Savannah 9 9/16; à Charleston 9 11/16; à Wilmington à 9⅜, à Norfolk 9 13/16; à Baltimore 10; à New York 10; à Boston à 10⅛; à Philadelphie 10¼; à Memphis 9 9/16; à Augusta 9⅝.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.

Cotes: Middling Uplands 10; Middling Gulf 10⅛.

FUTURS.

Inactifs.

Mai 9.91 à 9.92; juin 9.91 à 9.92; juillet 10.00 à 10.01; août 10.09 à 10.10; septembre 9.71 à 9.72; octobre 9.46 à 9.47; novembre 9.37 à 9.38; décembre 9.38 à 9.39; janvier 9.46 à 9.47; février 9.53 à 9.54; mars 9.61 à 9.62.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,714,744 balles; même temps l'année dernière, 1,711,660 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,332,230 balles; même temps l'année dernière, 5,161,202 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,401,465 balles; même temps l'année dernière, 1,299,985 balles; de tous les ports des Etats-Unis 4,230,274 balles; même temps l'année dernière, 4,197,026 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 125,095 balles; même temps l'année dernière, 104,981 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 405,071 balles; même temps, l'année dernière, 351,656 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE

Inactif.

Cotes — 5⅜d pour le Middling Uplands et 5 7/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS

1 p. m.—Stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes—65 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 65 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 417 barils et 4 boucauts de sucre et 477 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Fort.

Choice	—@—	
Strictly prime	5⅝@—	
Prime	5⅛@—	
Fully fair	5⅛@—	
Good fair	4⅞@—	
Fair	4⅜@—	
Good common	4⅛@—	
Common	Nominal	
Inferior		

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated	—@—	
Off granulated	—@—	
Choice white	6⅞@—	
Off whites	6⅛@	6¼
Gray off white	—@—	
Fancy yellow clarified	—@—	
Choice yellow clarified	—@6 1/16	
Prime yellow	5⅞@—	
Off yellow	—@—	
Seconds	4⅛@	5⅛

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy	—@—	
Choice	33	@35
Strict prime	29	@31
Good prime	25	@26
Prime	21	@23
Good fair	19	@20
Fair	19	@20
Good Common	14	@17
Common	14	@17
Inferior	Nominal	

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	—@—	
Choice	—@—	
Strictly prime	20	@21
Good prime		—@19
Prime		—@18
Good fair	16	@17
Fair	16	@17
Good common	11	@15
Common	11	@15
Inferior	11	@15

SIROP— — à —

FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ECALE—Stable.

Prime	Nominal
Good	4⅛@4⅞
Fair	4⅛@4⅜
Ordinary	4½@4½
Common	3⅞@4
No 2	2⅛@2⅝

RIZ BRUT—Inactif.

$2 50 à 4 00 le sac.

RIZ POLI—Par ton, $13 00 à 14 00.

SON—Par ton, $11 00 à 12 00.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Forte.

Patents $5 00 à 5 10; extra fancy $4 70 à 4 75, Fancy à $4 40 le baril; choix $4 00 à —.

FARINE DE MAIS—$3 10.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patente $5 25 à 5 35 le baril; extra fancy 4 85 à $4 90; fancy $4 50 à 4 65; choix $4 25; Minnesota flour, bakers $4 75 à 4 85; patents $5 25 à 5 40.

FARINE DE MAIS—$3 00.

CREAM MEAL—Choice $3 00.

GRITS—Choice $3 75 à 3 85.

HOMINY—$3 75 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 70.

OAT MEAL—Coarse $6 35 à $6 15 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 70 à — pour le blanc; 69 à — pour le mêlé et 70 à — pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest 44½ à 45½; du Texas — à —.

SON—$1 01 à 1 03.

FOIN—Prime $20 50 à 21 50; Choice $22 00 à 23 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par ton net.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$15 25 à 15 75.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6 50 à 6 60; short clear sides 8¼ à 8⅜; short rib sides 8¼ à —; long clear 8⅛ à 8¼.

BACON—Epaules 7¼ à 7½; short rib sides 8⅞ à 9; long clear sides 8¾ à 8⅞; short clear sides 9 à 9¼.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, 8 à 8¼.

JAMBON—11¾ à 12⅛.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $14 00 à 14 50; pig pork $c 00 le demi-baril; $14 50 le baril; extra prime and rump pork à $14 00. Plain or canvassed shoulders 8 à 8¼. Boston cut shoulders fancy. small, 9½ à 9¾; picnic 8 à 8¼; S. c. breakfast bacon 10½ à 11; choice to fancy s.c. c. hams 11⅝ à 12½.

BŒUF — Jobbing — Extra plate beef à $10 25 à 10 50; plate beef $9 50 en baril; extra plat $5 50 en demi-baril; extra mess à ——; extra mess beef $8 00 à 8 25 le baril; New York Fulton Market à $6 00 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE — Prime 17¾; good 17¼; fair 16¾; ordinary 15¾; common 12¾ la livre.

THE—Extra Formosa, 55c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 50c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 50 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 25 à 26; extra firsts 22 à 23 firsts 19 à 20; seconds — à —; Western Dairy—Extra 20 à 21 c; extra firsts 18 à 19; first — à —; common — à —. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, 13; Western Cheddars full cream, fancy, à 11; Western twins, full cream, fancy, à 11; Ohio flats, fancy full cream, à 12; Ohio flats, best skims choice à 7; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅞c la livre; pocket Salt 1⅛ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 8½ à 9½c la livre.

AMIDON—2¾ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre.

DU PAYS — Fraises 3 à 6 cts la pinte; Pommes — à —; pacanes de la Louisiane 14 à 15c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, à 6½c; sliced 7; evaporated 12 à 13; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte; framboises 12½ à 13 c. la pinte.

ETRANGERS—Orang s impériales $4 00 à 4 50 la boîte, oranges de Palerme $3 75 à 4,25, oranges de Messine $3 75 à 4 25; Citrons de Messine $3 00 à 3 50, Citrons de Palerme $3 00 à 3 50; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 25; par demi boîte —; par quart de boîte — c; Ananas $2 00 à 4 50 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 7 c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragona 17c la livre; Noix du Brésil 9c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 16c; Noix de coco $37 50 le 1000 4½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $12 00; tourteaux $20 00 à 20 25 par long ton shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, $19 00 à 19 25 par short ton. Huile de coton crue 35 le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix au gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—New Louisiana $1 75 à 2 00; de l'Ouest $2 75 par baril.

PATATES DOUCES—90c à $1 00

OIGNONS—Nouveaux de la Louisiane $1 75 à 2 00 le baril.

AIL—15 à 50c. per string.

CHOUX—$3 00 à 3 25 par crate.

CHOUCROUTE—Nominale.

HARICOTS—Choice Northern 4⅝ à 4¾; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4¾; western white kidney 4 à 4¼c; pois verts 2½.

COW PEAS — Clays à $1 40; mixed à 1 25; red $1 35; whippoorwill $1 40.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 25 la douzaine; poulets $2 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $14 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $2 00 à 2 50; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest 9 à 10 c; ceux de la Louisiane 10½ à 11

SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.

MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.

LAINE — Burry 8 à 12c la livre; Louisiana clear 18; clear lake 20 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c; steer et peaux de vaches 80 à 70 livres 4c; kips, 14 à 30 livres, 6c; peaux de veau 35c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted à 4; dry flint à 7½, dry salted — à 6c la livre; damaged green hides 2c off; damaged dry ⅓ off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 5 00; castor $1 00 à 3 50 pièce; loutre 15 à 25c. pièce; raccoons 30 à 35c.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c

MOUSSE — Mêlée 1½c la livre, grise 1c; noire 2½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; commun 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime. — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1¼.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 4 à 6; Leaf 7 à 15c.; Cutting and Burley sorts 8 à 13; Leaf 12 à 15.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 35 à 35c. Bright navy, 35 à à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $3 25 à —— le baril; $2 00 à —— le demi-baril. Résine—D E et F $1 00, G $1 05; H $1 10; I 1 20; K $1 40; M $1 50; N $1 70; W G, W W ——. Essence de térébenthine 33; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots — Bagging, 1¾ livre 6⅞c la yard; 2 livres 7⅝ à 7⅞; 2¼ livres, 8⅝ à 8⅞c; balling twine 10c la livre.

COTTON TIES—$1 02½ le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 11 00 le ton; bateaux 40c; steamers $3 80 la tonne, en gros 30c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c.; Cahaba 55c. le baril pour familles; Montevallo 60c. le baril pour familles; charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 37@	2 45
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@	3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 35@	2 75
Pomme	2 35@	2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	....@	4 80
1878	....@	5 50
1875	....@	5 75
1870	....@	6 50
1865	....@	7 40
1860	....@	8 00
1848	....@	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	....@	5 50
1870	....@	7 00
1864	....@	9 00
1848	....@	10 25
Bisquet, Dubouche &co, Cognac 1878	....@	4 50
1870	....@	5 50
1848	....@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 15@	1 18
Ouest	1 20@	1 22
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	9 00
par gallon	....@	3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	38@	45
Zinfandel No 1, e gallon	58@	75
Clarets importés — Ordinaire par baril	58 00@	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00@	75 00
Clarets fins, le baril	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par cask	125 00@	
Blanquefor, par cask	105 00@	
Château Dillon, par caisse	....@	7 50
VINS BLANCS—California, le baril	55@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	....@	6 00
Sauternes, la caisse	....@	6 50
Haut Sauternes la caisse	....@	10 00
Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 54
Muscat, la caisse	4 25@	6 54
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gal	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	9 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doz	....@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	....@	24 75
Extra Dry	....@	28 50
Delbeck & Co's extra dry qts	....@	26 00
Delbeck & Co's Delmonico qts	....@	26 00
D. R. Pol & Co, qts	....@	23 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	....@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	29 50
Pints $2 de plus par caisse.		

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt s	$6 0@	7 50
Double bit	....@	15 00
AXLE GREASE—Fisher's kegs	4½@	5½
Boxes, gross	10 00@	10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00@	22 00
BRASS—Sheet par livre	....@	25
COTTON SCRAPERS	2 40@	3 00
CHAINS—Trace	20@	30
Ox	5@	7
COPPER—Roofing par livre	....@	28
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	....@	25
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50@	5 50
A. B. No 00 to 3	2 35@	6 00
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00@	8 00
ROTARY HOES—Malion s	....@	4 00
Avery's	125 00@	
Stubble diggers	....@	
HOLLOW WARE—Skilets	3@	4
Anvils	....@	10½
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅝ to 1	2½@	3½
Round, 1 to 1⅞ inches	2½@	3½
Painted	4½@	5⅛
Bands—Light, 3 to 6x¾	2 65@	3 00
Heavy, 3½ to 6x¾ inches	2 45@	3 00
Hoops—1 to 2 inch	3@	3½
Sheet—No 10 to 14 G	2 65@	2 75
Galvanized, No 26 G	6 00@	9 50
LEAD—Pig, par livre	4½@	
Sheet, par livre	....@	7½
STEEL NAILS—10d, 500 basis	....@	2 25
Iron nails	....@	2 15
OAKUM—Navy	....@	7½
United States Navy	....@	
Best	....@	
BLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75@	3 75
Avery, steel	4 50@	20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	....@	2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	....@	2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00@	2 50
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each	25 00@	30 00
PLOW STEEL—5 to 12x½ to 5-13	4½@	5
ROPE—Sisal, ½ in. and larger basis	9½@	10½
Manilla	11@	12
Cotton, 5-16 et ⅛	14@	15
SPADES—Ames'	10 50@	12 00
Rowlands'	6 00@	7 00
SHOVELS—Ames'	9 50@	11 00
Rowlands'	6 00@	7 00
SWEEP IRON—7 to 12x¼ to 5-13	3½@	4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	....@	12 50
I. C., do	....@	9 50
1x14x20	....@	7 00
I. C., 1x14x20	....@	5 50
Block, par livre	28@	30
TURPENTINE—Par gallon	....@	38
VISES—Peter Wright's	....@	16 00
WIRE—Barbed fence, galvanised	....@	4½
ZINC—Sheet par livre	6½@	7
SHOT—Drop	....@	1 25
Buck, 25 liv. bags	....@	1 50
POWDER—25 liv. kegs	....@	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$14 00	Plank No 1	$13 50
No 2	13 00	No 2	12 00
No 3	11 00	No 3	11 50
Scantling No 1	13 50	Flooring No 1	16 00
No 2	11 50	No 2	15 00
No 3	9 00	No 3	13 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	11 50	No 2	9 50
No 3	11 00		
Boards, No 1	15 00	Boards No 2	12 00
No 3	12 50	No 4	9 50

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling, No 1	25 00
No 2	18 00	No 2	16 00
No 3	15 50	No 3	12 00
Weath Bds No 1	15 50	Boards, No 1	18 50
No 2	15 00	No 2	16 00
Boards No 3		No 4	12 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards. No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	No 4	17@25
No 2	31 50	No 5	15 00
No 3	29 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER

No 1	12	No 2	10 cts
No 3	8½ cts		

Mahogany timber	5 00@	7 50
Cedar timber	5 00@	7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber	20 00@	25 00
Shingles	3 50@	4 00
Laths per 1000	1 75@	1 85
Alabama lime	95@	1 05
Cement domestic	1 75@	2 00
Cement, imported	2 75@	3 00
Slate	6 00@	6 25
BRICK—Lake and I. O. R. R.	8 00@	9 00
Paving	9 00@	10 50
Ordinary	7 00@	8 50
Sand	20@	25
Shells, small	....@	40
Shells, large	1 25@	1 50
Plaster, calcined	1 70@	2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	3 @	3½
fair to common	2 @	2½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00@	16
2me qualité, par tête	$10 00@	15 00
Vaches communes et vieilles	9 00@	10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	5 00@	7 00
2me qualité, par tête	3 00@	4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00@	9 00
2me qualité, par tête	6 00@	7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4½@	5
Fair Ouachita par liv. gross	3½@	4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50@	3 00
Fair, par tête	1 00@	1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	60 00@	90 00
2me qualité, par tête	30 00@	50 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@166
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets pour habitations sucrières	165@200
Mulets, qualité moyenne	140@170
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	$200@250

AVIS est ici donné, conformément à l'article 48 de la Constitution de la Louisiane, qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale de cet Etat, un bill sera introduit pour amender et repasser la Section 7 de l'acte No 45 de 1880, organisant les Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans et Code of Practice Art. 1065, afin de permettre à ces Cours de procéder à l'instruction d'affaires à l'heure fixée.

2 mai—5 f en 30 j.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

Les "fast limited trains" de cette ligne font un trajet rapide de plusieurs heures de moins que toute autre ligne allant à Cincinnati et autres villes de l'Est.

Deux trains solides tous les jours—Nouvelle-Orléans à Cincinnati, Lexington, Chattanooga et Birmingham.

Comparez notre tableau avec celui des autres lignes.

	No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép Nlle-Orléans	5:00 p. m.	9:00 p. m.
Arr. Meridian	10:20 p. m.	4:00 a. m.
Arr. St. Louis		7:20 a. m.
Arr. Tuscaloosa	1:40 a. m.	9:10 a. m.
Arr. Birmingham	3:20 a. m.	11:25 a. m.
Arr. Attalla	5:25 a. m.	1:55 p. m.
Arr. Chattanooga	8:30 a. m.	6:20 p. m.
Arr. Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr. Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

Nouvelle-Orléans à Cincinnati 25 1/2 heures.

Nouvelle-Orléans, à Washington, New York, Boston Baltimore, Philadelphie et autres principales villes—un train en avance sur toute autre ligne en concurrence.

Bureau pour les billets—34 rue St-Charles

J. M. KNIGHT, Agent de Billets.

R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent. Nlle-Orléans.

1er janv 4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Fast mail 9 00 A. M	No 2 Fast mail 5:00 PM
No 3 Express 6.25 P. M	No 4 Express 8.00 AM
No 5 Baton Rouge acc'dation. 10 00 A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3.45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R.R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour l'Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
B. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

6nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily......7:15 am	Atlantic Express, daily......8:10 pm
San Antonio Express, daily..7:20 pm	New Orleans, Express, daily..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Trafic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

17 mai—1an

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle.

DEPARTEMENT EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu que le 29 mars, A. D. 1888, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a requis l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les règlements;

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et baggages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIERE CLASSE—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou ayant eu de tels cas à bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront, après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

La détention de cinq jours ordonnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, mais non aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur dont la période de détention sera de TROIS (3) JOURS.

Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports connus pour être infectés de choléra ou soupçonnés de l'être, ne pourront se rendre au port, qu'après avoir été soumis à la sanitation maritime et telle détention que pourra fixer le Bureau de Santé.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine simplement pour l'inspection et la désinfection des navires, soit mise en vigueur à partir du VINGT-NEUVIEME JOUR D'AVRIL 1888, jusqu'au 1er JUIN 1888, à moins que le Bureau de Santé ne suggère qu'il en soit autrement. A partir de cette date, tous navires partant sous le coup de la quarantaine seront détenus ainsi qu'il est pourvu plus loin.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 4me jour d'avril, de l'an de N.-S. mil huit cent quatre-vingt-huit.

S. D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention:

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agent et agents consultaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

7 avril—

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 26 mai
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 2 juin.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 9 juin.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......$80 et $100

Deuxième classe......$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, où via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $90.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64 50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais, ou Boulogne et Douvre—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 30 mai, à 8 A. M.

Cette Ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer KNICKERBOCKER, Capt. Kemble.

partira son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine	$40
Entrepont	20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 8 mai 1888, quitte à Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours, exceptés les Dimanches et les Mercredis à 4 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5:30 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

Les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 6 P. M.
Prix, aller et retour......50 cents
Prix (Jours d'excursion) aller et retour, à tous les points sur la rivière 50 cents extra.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à l'extrémité de la rue Canal.

Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis.

W. G. COYLE, Agent, No. 47 rue Carondelet.

6 mai—

Avis aux Créanciers

Département du Trésor,

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency).

M. Aronstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugers,
A. Baylis & Co,	Dr J. Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. nist'r,
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Becker & De Sauer,
L. Bebelet,	F. Belden,
J. Branden,	F. Breen,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bonzio & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	E. Earlindo,
J. A. Buefer & Co.	Alexandre Besse,
Jean Balidecon,	J. A. Borduzzi,
Samuel Bandera,	Cavaggerie & Lambert,
James D. Coleman,	P. Calloway, agent.
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrera,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charcot,
J. H. Chipet,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard.
Etienne Dubois,	Dubois & Lamanière,
Mme Dupré De Galle,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis.
Arthur Denis.	De Sulser Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Dolt,
A. Duncette,	M. T. Ducros,
Davallier & Co.	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandes,	A. Fusich,
Fritz & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fallex,
Gustave Furate,	E. C. Feinour,
Felber & Gonsenheim,	G. R. Finalay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guenghelmer,
Joseph Gatzinger,	Generelly & Aliex,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Gerand,	Fred Geod.
Goidenbow & Kelly,	Mme Arvein Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. C. Holtz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Duncan Aycock & Co,
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	E. Jaufroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W Kullender,	Kendig & Co,
Dr E. Kunnemann,	Anatole J. aumont,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamason.	R. Lavnisson.
C. L'Hote & Co.	La Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Dobla,	Mme J. B. Leprelé, Suc.
T. Lafon,	La Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
R. Montense & Co,	Charles Manson,
A. J. Mentein,	J. Maudin,
M. Maug,	R. Musgrove, agent,
P. Maceo,	C. M. Mangin,
J. G. Monrose, curator,	Maignan & Laborde,
Chas Massien, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Mereau,
Lucien Mallo,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bereille Nivette,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	H. D. Ogden exécuteur,
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent.
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pedarre,	S. B. Packard,
A. Pallacie,	B. Piffet,
P. Pena,	Plauters Cotton Press
A. Quimfe Fils	E. Rabasse,
E. Roger & Co.	J. Reviere,
J. Strauss,	Mme Anna Saron,
J. E. Sarrasin,	William Sweets,
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture Assn.
Strauss,	Swarbacker & Dryer,
B. Smith,	H. F. Sturcken.
M. Scot,	Schneider & Zuberbier,
Smith & Ge,	J. Siegfriend & Co.
F. Sancho,	S. Saabary,
D. H. Symart,	J. J. Stewart, trésorier,
J. B. Saulari Schuller,	F. Soublet,
David Stewdt,	C. R. Singleton,
Mme M. E.	Alfred Shaw,
E. F. Schmiedore,	F. Samazeuth fils,
H. N. Soria.	E. A. Terrebonne
Nicholas Th	S. M. Todd & Co
A. Tesson,	E. A. Tyler,
Samuel M. Todd,	M. A. Vogel,
W. Van Benthuysen,	Jas A. Vignaud,
E. Vorster,	François Voirin,
Philip Vellerie,	Adolp Watz,
Phine Wagner,	L. A. Wiltz,
Wm. Whan, Suc. de	James Wilson,
Wilkerson & Mosely	E. M. White,
B. Wagenor,	M. A. Zeunts &
E. L. Zell & Co.	

AVIS est par le présent donné que, à la prochaine session de la Législature, il sera présenté un bill ordonnant au trésorier de l'Etat de la Louisiane de payer à Henriette Barbaroux, d'Orlando, comté d'Orange, Floride, Emma Barbaroux, de St-Louis, Missouri, et Louisa Barbaroux, de Louisville, Kentucky, la somme de deux mille deux cent trente-huit dollars et 67 cts, avec intérêt légal à partir du 24 février 1870, ce montant constituant la balance de l'actif de la succession de Rosy Maynard déposé au Trésor d'Etat le 24 février 1870, au crédit des héritiers dudit défunt. Les parties ci-dessus sont les légataires dudit défunt et ont droit, comme tels, à l'argent déposé au trésor, comme est dit ci-dessus.

Nlle-Orléans, 20 avril 1888.

BRAUGHN, BUCK, DINKELSPIEL & HART, Avocats.

21 avril—1f par sem pen 30 jo

AVIS est par le présent donné, ainsi que le requiert l'Article 48 de la Constitution de l'Etat que demande sera faite à l'Assemblée générale de paiement du jugement rendu contre l'Etat de la Louisiane par l'ancienne Sixième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 10,034, en faveur de J. W. McCraken, pour la somme de $1250 intérêt et depens.

WM. H. SEYMOUR, Administrateur.

22avril—5f en 30j.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances du Sud,

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$357,297 54
Sur les risques de rivière		7,534 82
Sur les risques de mer		7,718 19
		$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443,392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte		$ 30,850 74
Revenu total		$474,243 29
A déduire: Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$164,318 32	
Sur les risques de rivières	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
		$171,590 02
Primes remboursées, cancellations et commissions	94,665 28	
Réassurances	30,215 50	
Taxes et licences	4,434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses		$334,972 09
Surplus		$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	325 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.

M. T. DUCROS, Notaire. 138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire

Nlle-Orléans, 11 janvier, 1888.

12 jan—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 22 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$ 87,714 05	
.. .. risques de rivières	728 45	
.. .. risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3 781 81	
Intérêt et dividendes déclarés le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT.
LEON BERTOLI,	C. TAYLOR GAUCHE'
H. H. BIERHORST,	CHAS HEMARD,
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD,
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN,

24 janv—Mardi—1an

Etat de Situation Trimestriel —DE LA—

Banque des Citoyens De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 30 avril 1888.

ACTIF.

Propriétés foncières	$190,175 35	
Bons et actions	71,791 90	
Dette suspendue, estimée	61,934 77	
Prêts et escomptes	185,535 74	
Compte de dépenses	4,816 53	514,164 22
Prêts sur demande	39,180 74	
Change	32,070 09	
Chèques du Clearing House	78,709 60	
Billets de circulation et numéraire	104,892 61	254,853 04
		$769,017 37

PASSIF.

Capital-actions	$380,000 00	
Profits non divisés	22,232 20	402,232 20
Dividendes non payés	303 00	
Dû aux banques et banquiers	40,648 33	
Dû aux déposants	325,833 84	366,785 17
		$769,017 37

Je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est exact au mieux de ma connaissance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 3e jour d'avril 1888.

EDGAR GRIMA, Notaire.

1er mai—

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer,

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73.....CHARTRES